

Edito: gérer le présent et préparer l'avenir

Chère Madame, cher Monsieur,

Au nom de la liste Buxerolles Naturellement, je vous invite à prendre connaissance de notre projet pour la période 2020 – 2026.

Rigueur et méthode au service d'un projet ambitieux et réaliste

Ce n'est pas un catalogue de propositions mais des engagements cohérents pour l'avenir de notre commune à moyen et long terme. Chaque dossier a été étudié par des groupes de travail avec des avis d'experts. Notre réflexion a été enrichie par des rencontres de terrain : porte à porte, visites à domicile, apéritifs de convivialité dans les quartiers l'été, réunions publiques et échanges avec les représentants des parents d'élèves, les enseignants, les agents économiques, les associations, la Maison des Projets, les assistantes maternelles agréées et différents autres acteurs de la commune.

Notre programme est crédible et finançable. Le souci d'utiliser au mieux l'argent public a guidé notre démarche. Nous avons le devoir de faire mieux en utilisant de manière plus efficace les ressources de la commune. Nous nous engageons aussi sur une fiscalité maîtrisée et un maintien des tarifs municipaux (cantine, garderie, centre aéré, aide à domicile...).

Nous voulons construire une ville qui réponde aux problématiques du quotidien et qui rassemble ses habitants. Nous souhaitons mobiliser les nombreux atouts de Buxerolles et saisir les opportunités qui se présentent. Nous devons continuer à soutenir les associations et être plus attentifs aux acteurs économiques car pour avoir une politique de solidarité ambitieuse, il faut créer de la richesse.

Une ville durable. Chaque décision municipale prendra en compte l'urgence environnementale. La première adjointe sera chargée du développement durable pour assurer la cohérence et la pertinence de nos actions au regard des enjeux environnementaux.

Une ville solidaire. La solidarité envers les plus fragiles sera aussi l'une de nos priorités. Nous proposons des mesures ambitieuses pour assurer le bien-vivre ensemble et le soutien de nos jeunes et de nos aînés.

Une ville apaisée. Nous assurerons votre tranquillité publique et la qualité de vie de chacun avec des solutions adaptées.

En devenant une ville durable - solidaire - apaisée et grâce à **une équipe déterminée et renouvelée**, **Buxerolles pèsera davantage dans Grand Poitiers**.

Un pilotage efficace du fonctionnement de la commune

Chaque année, mes adjoints feront publiquement un bilan complet de leur activité de l'année écoulée et présenteront leur feuille de route pour l'année à venir avec des objectifs précis et chiffrés. Chaque semaine, j'établirai avec eux un point d'activité sur l'avancée des chantiers en cours.

Les agents de la commune seront mieux guidés dans leur action grâce à des orientations claires redonnant du sens à leur travail. La qualité du service rendu aux habitants est un objectif prioritaire.

Vous redonner la parole et vous écouter

Pour agir efficacement, nous souhaitons redonner la place à la parole citoyenne trop souvent ignorée. Les bonnes volontés sont trop peu entendues. Nous serons à votre écoute et nous veillerons à ce que vos propositions soient prises en compte lors des concertations.

Je ne veux plus que vos demandes restent trop longtemps sans réponse comme cela arrive souvent. Je m'engage à ce que toute sollicitation fasse l'objet d'une réponse téléphonique sous 48h ou écrite au maximum sous 7 jours.

S'impliquer totalement pour notre commune

Depuis 2014, vous avez pu mesurer mon implication dans la vie communale. Le Maire conduit les projets municipaux et gère le fonctionnement de la commune. Il représente et défend les intérêts de sa ville et de ses habitants. Outre mon parcours d'élu, j'ai plus de 20 ans d'expérience professionnelle réussie dans des postes à responsabilités qui me permettront d'être un Maire efficace.

J'ai développé avec vous depuis 6 ans un lien de proximité que je souhaite poursuivre. Si vous m'accordez votre confiance pour devenir votre Maire, chaque mois en dehors des rendez-vous programmés, je vous recevrai sans rendez-vous à la Mairie pour répondre à vos sollicitations. Je viendrai régulièrement à votre rencontre dans les quartiers pour faire des « diagnostics en marchant », constater ce qui fonctionne ou pas, et réfléchir avec vous aux solutions de bon sens à mettre en place.

Mon implication sera totale, je ne serai candidat à aucune autre élection car je suis opposé aux cumuls des mandats. Combien le disent mais ne le respectent pas ? Pour ces élections, je suis le seul à n'avoir été candidat à aucun autre scrutin ces 6 dernières années comme je l'avais promis en 2014. Buxerolles est et restera ma priorité!

Buxerolles est une ville agréable, à taille humaine, qui a besoin d'un souffle nouveau pour continuer à être attractive et mieux affirmer son identité dans le temps.

Avec détermination et sincérité,

Gérald BLANCHARD

Soutenir le développement économique

Le développement économique est une compétence de Grand Poitiers. Néanmoins, nous sommes convaincus que les élus communaux doivent jouer un rôle majeur pour accompagner les entreprises Buxerolloises. Ce sont des forces vives indispensables au dynamisme et à l'attractivité de la commune.

- Désigner un adjoint au Maire chargé du développement économique, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales, qui fera le lien au quotidien avec les acteurs économiques de la commune.
- Associer les entreprises (commerce, artisanat, professions libérales...) et la FAE (Fédération des Acteurs Économiques) aux rendez-vous de la commune (forum des associations, accueil des nouveaux habitants...). Donner, dans le respect des règles des marchés publics, une préférence aux entreprises Buxerolloises pour les commandes communales de produits et de services. Créer de nouveaux débouchés pour les entreprises de la commune (parc solaire, parcours de santé dans les Vallées et conciergerie municipale).
- Faciliter l'installation de commerces, artisans et professions libérales sur le territoire communal notamment par la recherche de locaux. Accompagner les entreprises de la commune dans leur projet de développement et faciliter le lien avec les services de Grand Poitiers et de la Région (ex : aides à l'investissement et mise en relation avec d'autres entreprises pour des débouchés et des collaborations éventuels).
- Profiter du positionnement stratégique de la ville par rapport aux infrastructures (gare, autoroute, rocade...) pour inciter les entreprises à s'installer à Buxerolles.

- de développement de la commune et faciliter l'organisation du salon des acteurs économiques tous les deux ans.
- Développer sur le site de l'ancien Intermarché, en travaillant avec le nouveau propriétaire, un pôle d'activité économique (épicerie de proximité, restaurants, activités de loisirs...) et construire des logements. Il faut redonner du dynamisme à ce lieu en complémentarité des activités existantes.
- Encourager l'installation sur la commune d'un magasin bio et / ou d'un magasin de producteurs pratiquant la vente directe de produits fermiers et du terroir.
- **Dynamiser et renforcer l'attractivité** du cœur de ville.
- Ouvrir la place des Castors aux voitures avec des arrêts minutes contrôlés pour faciliter l'accès et le développement des commerces.
- Transférer le marché du jeudi sur la place des Castors pour donner du dynamisme à ce lieu.
- Créer un marché des producteurs une fois par mois le vendredi soir.
- Organiser un marché de Noël en association avec les commerçants.

Moderniser la démocratie participative

Le système actuel des conseils de quartiers n'a pas atteint tous ses objectifs. La municipalité développe des projets au nom des conseils de quartiers sans les associer ni les consulter suffisamment. Les liens entre les conseils et les habitants ne se sont pas suffisamment développés : ils ne sont pas assez connus ni reconnus par les Buxerollois.

- Consulter les habitants pour moderniser les conseils de quartiers et des aînés (qui sera rebaptisé conseil des sages).
- Continuer à accompagner le conseil communal des jeunes et celui des enfants.
- Créer un conseil citoyen regroupant les 4 conseils de quartiers pour centraliser les décisions et les budgets enveloppe actuelle annuelle maintenue (réunion trimestrielle, alternant avec celles des conseils de quartiers proposées mensuellement). Reconnaître le conseil citoyen comme acteur de démocratie : sa voix sera prise en compte et son avis sera rendu public même en cas de désaccord avec un projet de la Mairie.
- **Développer la démocratie participative**: les habitants pourront soumettre leurs projets via un nouvel outil web et des fonds spécifiques seront débloqués pour leur réalisation.
- Associer davantage les habitants en multipliant les moyens de communication (sondage, mailing, diffusion des actions du conseil citoyen). Organiser des réunions publiques régulières pour débattre des grands projets municipaux.
- Mettre en place des visites régulières de terrains par les élus pour aller à la rencontre des habitants.
- **Développer l'événementiel de proximité** pour animer les quartiers (fête des voisins, galettes, repas de fin d'année...).



Améliorer le service public et moderniser la communication municipale

La communication municipale est aujourd'hui insuffisante et inadaptée. Elle doit être modernisée et plus dynamique.

- Ouvrir une fois par mois la Mairie le samedi matin sur rendez-vous avec la présence d'un agent municipal et d'un élu de permanence. Mettre en place le service Allo Mairie (numéro gratuit pour signaler un dysfonctionnement ex : voirie, lampadaires défectueux, décharge sauvage...), et Actu SMS Buxerolles pour vous informer par textos de l'actualité municipale en temps réel.
- Relayer le dispositif national « pass numérique », chèques-formation destinés aux personnes exclues du numérique qui souhaitent être formées, notamment pour l'accès aux services publics en ligne, avec un soutien particulier aux personnes âgées.
- Développer une application mobile municipale pour smartphone.
- Améliorer la présence de la commune sur les réseaux sociaux (chaîne Youtube, Twitter, Instagram) et moderniser la Newsletter municipale.
- Créer des boîtes à idées papier et numérique.
- Favoriser l'interactivité avec les habitants en modernisant le site Internet par la **création** d'un portail web municipal rassemblant des informations institutionnelles (liste des élus et des services, délibérations, comptesrendus...), un accès aux démarches en ligne et des espaces dédiés (écoles, associations, agents économiques et conseils consultatifs). Une rubrique actualité recensera les événements à venir et fera des retours en temps réel de la vie municipale. Nous y diffuserons en vidéo les conseils municipaux et les réunions publiques.
- Améliorer l'accueil des nouveaux habitants et ouvrir la cérémonie des vœux

- à l'ensemble des Buxerollois avec simplicité et convivialité.
- Repenser le journal papier municipal après consultation des habitants en y favorisant l'expression des associations, des écoles, des agents économiques et des conseils consultatifs. Sa distribution sera réalisée par les élus pour plus de proximité et une baisse des coûts. Mettre en place des éditions spéciales (agenda municipal, annuaires des agents économiques, des associations...). Proposer des interviews régulières d'habitants sur le portail web et le journal papier.
- Créer un agenda municipal partagé des manifestations. Etudier la pertinence d'implanter de nouveaux panneaux lumineux et expérimenter l'installation d'écrans TV d'information municipale sur différents sites (Mairie, salles municipales, écoles, commerces...).
- Encourager le développement de la Webradio locale créée par la Maison des Projets.
- Veiller à la présence plus régulière de la commune dans les médias locaux avec l'organisation de conférences de presse quand l'actualité municipale le nécessitera.
- Accompagner la Maison des Projets, les écoles et les conseils consultatifs (de quartier, des jeunes, des aînés...) dans leur communication.



Education-Enfance

L'enfance et la jeunesse sont pour nous des priorités. La vétusté des bâtiments scolaires nécessitera des investissements pendant le mandat. Pour répondre aux attentes des familles, nous proposerons aussi une nouvelle formule innovante de garde.

- Rénover le bâtiment A de l'école Jean-Marie Paratte en tenant compte des enjeux liés au développement durable, au bien-être des enfants, des enseignants et des personnels.
- Reconstruire l'école primaire Simone Veil serait plus adaptée que sa rénovation (aussi coûteux et moins gênant pour le fonctionnement de l'école). Mener un projet tourné vers l'avenir : création d'une classe européenne et d'une classe à inclusion handicap (pour les enfants de Buxerolles mais pas seulement). Ces options permettraient d'envisager des subventions complémentaires. Cette école, construite selon des normes éco-responsables, permettant d'éventuels aarandissements comprendra: garderie, self, petit jardin (potager - compost - poules...), salle informatique, bibliothèque et salle multiactivités pour une classe théâtre assurant la liaison avec celle du collège, un bureau de direction et une salle des professeurs.
- Améliorer la sécurité aux abords des écoles. Etudier un réaménagement au bourg des espaces pour faciliter l'arrivée et le départ des enfants et la sécurisation de la rue entre la maternelle et la cantine/garderie.

- Développer les repas bio dans les écoles avec notre potager municipal, favoriser les échanges pédagogiques sur l'alimentation et lutter contre le gaspillage.
- Relancer le projet Pedibux (ramassage scolaire à pied). Expérimenter un dispositif identique avec des rosalies à assistance électrique (quadricycle pouvant accueillir plusieurs passagers).
- Continuer à soutenir les associations de parents d'élèves, les enseignants, les personnels et les associer davantage aux choix municipaux. Poursuivre l'investissement en matériel numérique dans les écoles avec une maintenance de qualité.
- Soutenir les actions menées pour prévenir le décrochage scolaire.
- et des enseignants aux cérémonies commémoratives et mener des actions pour entretenir le devoir de mémoire en partenariat avec les associations mémorielles et d'anciens combattants.
- Consulter les parents et les agents pour connaître leur avis sur le fonctionnement actuel des centres aérés. Un lieu dédié adapté hors des écoles pourrait être mis à l'étude



- Accentuer les échanges culturels entre les écoles, le collège, la Maison des Projets et la bibliothèque. Etudier le déploiement d'un partenariat avec Poitiers, le département et la Maison des Projets afin de créer pour les collégiens un lieu animé par un éducateur avec des évènements valorisants : prix littéraire, chantier-jeunesse...
- Rencontrer les parents, les assistantes maternelles et les directrices de la crèche et du RAM (Relais Assistantes Maternelles) pour évaluer si la commune propose suffisamment de modes de garde adaptés aux besoins des parents.
- Rénover la crèche municipale (intérieur, extérieur) et y proposer de nouvelles activités avec une aire de jeux.

- Faciliter la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM). Ce dispositif permet à des assistantes maternelles de se rassembler dans un même local pour accueillir des enfants et proposer aux familles un nouveau mode de garde, répondant aux attentes de certaines.
- Revoir le fonctionnement du RAM pour permettre des rencontres plus régulières avec les professionnelles. Créer des espaces de jeux adaptés et sécurisés, notamment pour les moins de 3 ans.

Mieux accompagner le handicap dans les politiques municipales

Accessibilité, inclusion scolaire, accueil, Buxerolles sera une ville exemplaire en matière de handicap.

- Former des agents municipaux à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Respecter la loi sur l'emploi de personnels en situation de handicap et / ou faire appel à des entreprises adaptées pour certains travaux sous-traités dans le respect de la réglementation des marchés publics.
- Assurer une accessibilité universelle aux espaces, bâtiments et aux transports publics. Nous serons aussi attentifs à ce que la voirie soit adaptée aux problématiques spécifiques des personnes en situation de handicap.
- Soutenir les associations œuvrant dans le domaine du handicap.



Accompagner les personnes fragiles par une solidarité active

Nous devons répondre aux enjeux sociétaux de la commune : 28% de la population a plus de 60 ans et le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale.

- Poursuivre l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à destination des personnes démunies, fragiles, et / ou isolées. Améliorer la qualité des services d'aide à domicile et de portage de repas. Mettre à l'étude la création d'un SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) en partenariat avec les infirmiers libéraux pour permettre un maintien à domicile plus longtemps.
- Créer une halte-relais associative pour accompagner les aidants des personnes atteintes de maladies invalidantes ou neurovégétatives de type Alzheimer, pour les conseiller dans les démarches administratives (ex : aide à domicile, entrée en EHPAD...) mais aussi pour accueillir les malades (ateliers, animations). Financement du projet : ARS, caisses de retraite, fonds privés (mécénat), mutuelles.
- Développer une conciergerie solidaire municipale qui mettra en relation prestataires - essentiellement des entreprises de la commune-avec des âgées / isolées pour personnes leur proposer une palette de services du auotidien (petit bricolage. pressina. livraison de médicaments...). La gestion de la conciergerie sera confiée à un chantier d'insertion ou une entreprise adaptée employant des personnes en situation de handicap. Un abonnement sera nécessaire avec des tarifs de prestations accessibles. Un lieu dédié et un service téléphonique faciliteront le fonctionnement et la mise en relation.

- Créer un référentiel social unique recensant les aides existantes et les formalités à remplir pour les solliciter.
- Créer une mutuelle municipale via le partenaire associatif Actiom destinée aux personnes ne disposant pas d'une mutuelle via leur employeur comme les étudiants, les personnes âgées ou les demandeurs d'emploi, pour éviter le renoncement aux soins à cause de raisons financières (plus d'infos sur associationactiom.org). La Mairie communiquera auprès du public cible et mettra à disposition des locaux pour les permanences de l'association.
- Engager la commune dans le dispositif Territoires Zéro Chômeur de longue durée sous réserve des financements de l'Etat. Proposer aux personnes engagées dans la démarche des ateliers pour les aider à retrouver confiance et estime de soi (financement partiel avec le Fonds Social Européen).
- Attribuer chaque année une bourse de 500 euros à des jeunes de la ville pour financer leur permis de conduire selon leur projet professionnel. En contrepartie, les bénéficiaires effectueront 35 heures de bénévolat au service de la commune.
- Poursuivre l'organisation du repas annuel des aînés et encourager les rencontres intergénérationnelles.
- Organiser au moment des fêtes de fin d'année un repas convivial pour les personnes isolées.

Une politique municipale ambitieuse de prévention santé

La santé est une préoccupation majeure. Bien que les besoins de santé augmentent constamment, la marge de manœuvre laissée aux municipalités est restreinte. Selon nous, la commune doit agir sur un levier déterminant, insuffisamment actionné, la prévention. Nous souhaitons mener à Buxerolles une politique ambitieuse sur ce sujet en partenariat et en complémentarité avec les professionnels de santé.

Nos propositions : développer des actions de prévention sur 3 domaines identifiés.

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Maintenir et améliorer l'état de santé de la population en agissant sur des facteurs environnementaux.

- Sensibiliser la population, aux dangers des perturbateurs endocriniens et bannir les récipients en plastique contenant des bisphenols (crèche, écoles, services municipaux).
- Diminuer la pollution lumineuse et sonore.
- Actualiser la procédure de gestion des épisodes de canicule.
- Donner accès à des conseils d'experts (réflexion à l'échelle de Grand Poitiers de la création d'un Point Info Santé Habitat) afin de mieux repérer l'insalubrité, les matériaux toxiques et les modes de chauffages peu ou pas adaptés.

SANTÉ ET HYGIÈNE DE VIE

Promouvoir la santé physique et mentale de l'ensemble des habitants pour accroître leur pouvoir sur leur santé et agir eux-mêmes sur les facteurs de risque.

- Développer la prévention et l'éducation à la santé sur les questions d'hygiène de vie.
- Mettre en place une politique nutritionnelle.
- Promouvoir l'effort physique.
- Améliorer l'accès à l'information de santé et aux dépistages.
- Prévenir les décès évitables par maladie (infarctus, AVC...).

COMPORTEMENT ET HABITUDES DE VIE

Influer sur les comportements de santé pour améliorer et maintenir la santé des habitants.

- Prévenir les comportements à risque, les accidents domestiques, les accidents de la voie Publique (AVP) et organiser des formations aux gestes de premiers secours.
- Promouvoir les vaccinations obligatoires et mettre à disposition des informations fiables et objectives sur les vaccinations facultatives afin de prévenir certaines épidémies.
- Prévenir les risques suicidaires et les conduites addictives
- Favoriser l'information et l'accès à la contraception.
- Permettre le maintien à domicile en bonne santé.

Un élu sera chargé de la politique de prévention et des relations avec les professionnels de santé.

Faire de Buxerolles une commune d'excellence environnementale

La commune développe déjà des actions en matière d'écologie. Nous intensifierons la démarche en faisant de Buxerolles une ville d'excellence environnementale avec deux projets structurants (potager municipal et parc solaire).

- Profiter de nos projets pour accélérer l'engagement de la commune dans les dispositifs TEPOS, Cit'ergie, Agenda 21 et prendre en compte les recommandations de l'agenda 2030 en faisant mieux connaitre les actions menées. Poursuive les démarches favorisant les économies d'énergie.
- Organiser une grande collecte citoyenne des déchets pour inciter aux changements de comportements. Les enfants y seront associés. Nous généraliserons le dispositif des composteurs collectifs initié à la Pépinière.
- Protéger les espaces verts existants et favoriser l'émergence de nouveaux. Mettre en place la charte de « l'arbre en ville » et l'action « une naissance, un arbre ».
- Créer un jardin de culture maraichère BIO en local, circuit court, sur une partie de la ZAC du Pas-de-Saint-Jacques pour fournir nos écoles : un hectare la première année puis progressivement sur 4 hectares pour atteindre l'autonomie à 85% du besoin des cantines scolaire (15% manquants pour des raisons de saisonnalité). Les trois premières années les terrains seront en reconversion pour atteindre le label BIO la quatrième année. La création d'une régie communale nous semble le mieux adaptée pour l'exploitation. Nous bénéficierons de l'expérience de la ville de Mouans-Sartoux qui accompagne des communes pour des projets similaires.
- Profiter de ce projet de jardin bio pour redynamiser le jardin partagé qui existe déjà en sensibilisant à l'alimentation durable et en soutenant la formation des familles adhérentes.
- Encourager le développement du **covoiturage** avec l'application Klaxit.

- Favoriser, en partenariat avec Grand Poitiers, l'implantation sur la commune d'un espace de location pour vélos électriques.
- Mettre à l'étude la construction d'un parc solaire sur des terrains non cultivés et non constructibles. Le site est isolé. en jachère, à l'écart des chemins de marche et représente seulement 6% de la surface totale des vallées de Buxerolles. Seule une étude d'impact permettra de préciser les conditions de réalisation. Une surface de 10 hectares est envisaaée pour couvrir la consommation électrique de 5 000 habitants. Le financement sera assuré par le porteur du projet sans coût pour la commune avec un financement participatif possible des habitants (taux de rendement de 5% par an). Le parc solaire générera des ressources financières pour Buxerolles. L'opérateur réalisera des stationnements non bitumés pour faciliter l'accès aux vallées. C'est un projet écologique et économique, qui valorisera notre commune sans atteinte du milieu naturel. Les vallées resteront accessibles aux sportifs et aux promeneurs, sans aêne pour la faune et la flore. L'entretien du parc sera assuré par des moutons et des nichoirs pour oiseaux seront installés. Un parcours de santé sera aménagé et des visites pédagogiques du parc solaire organisées, créant un pôle d'attractivité pour Buxerolles. Après avis des experts / autorités et présentation publique détaillée du proiet, il sera soumis à la consultation habitants. éventuellement référendum local, et au vote du conseil municipal.

Une équipe volontaire, détermi



Gérald BLANCHARD



Nathalie DESJARDINS



Bruno VIVIER



Carine de VITRY



Mathieu MARIEMA



Eva FLEURY



Lilian DEMONTEIL



Candice LORGNIER



Ignacio MERINO



Evelyne PASQUET



Philippe LECOQ



Laëtitia MIGNIOT



Gilles THINON



Chantal LESCURE



Stéphane GUERMEUR



Marie-Dominique GONCALVES de BRITO



Michel MEUNIER

Gérald BLANCHARD, 45 ans, Responsable de l'action sociale - Nathalie DESJARDINS, 57 ans, Cadre supérieur - Clement-Yves DEMEOCQ, 30 ans, Expert logiciel informatique - Françoise SULMON, 67 ans, Retraitée de la fonfinancière - Mathieu MARIEMA, 28 ans, Apprenti en logistique - Marie-Francine HYDE, 70 ans, Retraitée éduca ZERROUNI, 59 ans, Retraité de la fonction publique territoriale - Eva FLEURY, 23 ans, Psychologue clinicienne - Lilia MERINO, 54 ans, Cadre dans la protection de l'enfance - Amélie LOUIS, 39 ans, Aide soignante - Laurent FORG en communication - Evelyne PASQUET, 67 ans, Retraitée de la fonction publique - Philippe LECOQ, 51 ans, Des immobilière - Lara LECLERCQ, 48 ans, Assistante de gestion - Stéphane AUGEREAU, 48 ans, Chef d'entreprise - Dau LESCURE, 70 ans, Pharmacienne à la retraite - Stéphane GUERMEUR, 59 ans, Militaire à la retraite - Marie-Domini santé - Anne-Sophie OMBRET, 30 ans, Comptable à la CAF - Julien HERBRETEAU, 36 ans, F

inée et sans étiquette politique



Séverine FAYARD



Clement-Yves **DEMEOCQ**



Françoise SULMON



Mathieu CHARTIER



Marie-Francine HYDE



Denis ROUGIER



Nathalie TEXIER



Emmanuel ZERROUNI



Amélie LOUIS



Laurent FORGEAU



Emilie FERRIER



Patrick VERT-PRE



Lara LECLERCQ



Stéphane AUGEREAU



Danielle BRACONNIER



Victor TEIXEIRA



Anne-Sophie OMBRET





Bruno VIVIER, 60 ans, Cadre en logistique retraité - Séverine FAYARD, 41 ans, Inspectrice des finances publiques ction publique territoriale - Mathieu CHARTIER, 35 ans, Formateur consultant - Carine de VITRY, 53 ans, Directrice tion nationale - Denis ROUGIER, 61 ans, Commercial - Nathalie TEXIER, 54 ans, Assistante d'études - Emmanuel n DEMONTEIL, 50 ans, Retraité de la gendarmerie en reconversion - Candice LORGNIER, 22 ans, Infirmière - Ignacio EAU, 54 ans, Auditeur qualité - Emilie FERRIER, 21 ans, Etudiante infirmière - Patrick VERT-PRE, 66 ans, Consultant ssinateur projeteur BET structure - **Laëtitia MIGNIOT**, 36 ans, Professeur - **Gilles THINON**, 57 ans, Gérant d'agence nielle BRACONNIER, 66 ans, Retraitée de la fonction publique - Victor TEIXEIRA, 54 ans, Chef d'entreprise - Chantal que GONCALVES de BRITO, 68 ans, Infirmière à la retraite - Michel MEUNIER, 74 ans, Retraité cadre supérieur de 'harmacien d'industrie. Le symbole lpha désigne les candidats au conseil communautaire.

Vie associative

Le tissu associatif de la commune est très riche. Les associations participent au dynamisme de Buxerolles, pour certaines depuis longtemps. Elles font face à un manque et / ou une inadaptation des locaux pour mener leur activité.

- Maintenir les soutiens financiers et logistiques aux associations pour leur fonctionnement et l'organisation de leurs manifestations.
- Créer une maison des associations est indispensable. Une extension de la Maison des Projets, serait une option cohérente à étudier. Faire participer les associations et les usagers à l'élaboration du projet. Cette construction permettrait de mutualiser certains matériels et de créer des zones de stockages. Construire de nouveaux stationnements (ex. devant Colette Besson) et améliorer le parking des Vignes.
- Mettre en place à la maison des associations une aide administrative permanente (juridique, demandes de subvention, technique).
- Désigner un élu spécifiquement en charge des relations avec Grand Poitiers pour faciliter la mise à disposition aux associations de la commune des équipements sportifs communautaires et des salles de Grand Poitiers. Une réunion régulière sera organisée pour s'assurer du bon fonctionnement des mises à disposition.
- Reconnaître le bénévolat: la commune organisera des manifestations (trophées annuels avec soirée festive et conviviale) dont l'objectif sera de soutenir et favoriser l'engagement de bénévoles (sensibilisation particulière des scolaires et des jeunes retraités).
- Maintenir, moderniser et développer le forum des associations.

- Renforcer les liens avec la Maison des Projets, accompagner son développement pour un service au plus grand nombre.
- Maintenir nos soutiens financiers et logistiques à la Maison des Projets, avec un accompagnement pour la recherche de nouveaux financeurs complémentaires. Désigner un élu référent chargé du lien avec la Maison des Projets en binôme avec un agent municipal. Associer l'ensemble du conseil municipal à la démarche de coopération.
- Etudier dès notre prise de fonction de nouvelles perspectives faisant suite à la rencontre avec la Maison des Projets :
- Réaménager et agrandir les locaux pour un meilleur confort d'utilisation (accueil, salles, cours extérieures, terrasse), créer une passerelle technique dans la salle de spectacle,
- Rechercher des locaux plus grands pour l'épicerie sociale et le vestiaire solidaire,
- Etudier la création d'un local pour les ieunes.
- Améliorer la signalétique (Centre Socio-Culturel et la Rotative).
- Examiner les différentes demandes de postes sollicités.



Favoriser les pratiques sportives

Vecteur de lien social et intergénérationnel, le sport possède des vertus éducatives et de santé.

- Améliorer la visibilité de la fête des sports en nous associant à l'opération nationale «Sentez-vous sport» pour la promotion du sport pour tous, organisée par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) depuis 2010.
- Organiser un forum sport santé pour favoriser la pratique des populations éloignées du sport (activité physique adaptée).
- Mettre à l'étude **la création d'un parcours de santé** (promenade sportive rythmée par un ensemble d'activités) dans un lieu central de la commune.
- Soutenir les clubs sportifs qui s'engagent en faveur de la mixité sociale, de la pratique à tous les âges et de l'intégration des personnes en situation de handicap.
- Valoriser l'activité de nos clubs sportifs avec l'obtention des labels « Commune pour tous » et « Ville active et sportive ».
- Développer en juillet et août des semaines sportives et /ou culturelles en lien avec la Maison des Projets.
- Mettre en place des événements pour encourager la pratique sportive : tournois interquartiers un dimanche par mois en mai, juin et septembre (basket, football, pétanque...), soirées thématiques (zumba et/ou fitness en extérieur, paintball / lasergame...), activités en famille dans les vallées (chasse au trésor, activité de cerf-volant...)...
- Faire de Buxerolles une commune de référence de l'handisport dans Grand Poitiers. Organiser une manifestation majeure « handisport » tous les deux ans.
- Construire avec Grand Poitiers un skate park sur la commune. Créer un rendez-vous annuel du sport urbain (foot à 5, streetball, skate, BMX, breakdance...).



Démocratiser l'accès à la culture : « Culture, créativité et convivialité! »

Nous souhaitons valoriser nos atouts et démocratiser les pratiques culturelles et artistiques. L'offre culturelle sur la commune est assurée par des associations (danse, musique, théâtre, peinture, arts plastiques...), le Comité des Fêtes (spectacles, animations...), la Maison des Projets (programmation salle de La Rotative...) et directement par la Mairie (animations estivales, conférences, bibliothèque...). Nous voulons créer du lien entre les habitants et rendre la ville plus agréable à vivre. La culture doit aussi être un moyen d'affirmer l'identité de Buxerolles.

- municipale avec une transformation en médiathèque, pour l'ouvrir sur la ville et en faire un lieu d'exposition. Mettre en place un partenariat avec le réseau des médiathèques de Grand Poitiers pour offrir aux Buxerollois une plus grande diversité de livres et autres supports en prêt.
- Conserver les « Quartiers d'été » (mini concert gratuit), et les cycles de conférences avec projection de films. Organiser des projections de films en plein air l'été.
- Travailler avec la Maison des Projets pour diversifier la programmation des spectacles : introduire la musique classique, le jazz ou autre pour attirer un nouveau public.
- Mieux animer la commune : fête de la musique, repas convivial pour le 14 juillet autour d'un banquet populaire suivi d'un bal animé par un orchestre.

- Créer une manifestation « Fête des Arts » dans les vallées et des expositions chez des commerçants ou chez des Buxerollois artistes, en alternance avec la fête du sport. Un accent particulier sera mis sur la reconnaissance de talents locaux (musiciens, peintres, sculpteurs, etc.).
- Faire de Valvert un lieu privilégié d'expositions après la rénovation de son rez-de-chaussée.
- Ouvrir à Buxerolles une fenêtre sur le monde en organisant chaque année des conférences, des expositions, des spectacles et des fêtes de fin d'année dans la tradition d'un pays spécifique.
- Soutenir et développer les jumelages.

Assurer efficacement votre tranquillité et votre sécurité

Buxerolles est une commune agréable où il fait bon vivre. Toutefois, il faut bien reconnaître que ces dernières années, dans certains quartiers, la situation s'est dégradée en matière de tranquillité publique. Vols / dégradations de biens privés et publics, insultes, violences physiques, tapages nocturnes répétés, circulation de véhicules dans des lieux inappropriés, suspicion de trafics, nous sommes alertés par des situations inadmissibles. Notre équipe a entendu votre mécontentement. Nous allons prendre nos responsabilités et mettre en œuvre les moyens pour assurer votre tranquillité et votre sécurité. Nous inverserons la tendance de manière efficace grâce à une action déterminée et des moyens adaptés.

- Créer un pôle de « tranquillité publique » sous la responsabilité directe du maire et d'un adjoint avec plusieurs élus : un élu aura la responsabilité de la police municipale, un second celle des actions de médiation et d'accompagnement des victimes, un troisième sera détaché à la gestion des conflits de voisinage.
- Accroître la présence humaine sur le terrain 7 jours sur 7 et en soirée avec un renforcement de la police municipale. Renforcer aussi la coordination avec la police nationale pour faire baisser les trafics, les actes délictueux et améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions. Pérenniser le dispositif opération tranquillité vacances. Favoriser les patrouilles mixtes police nationale / police municipale.
- Faire diminuer les incivilités et la petite délinquance grâce à la mise en place localisée de vidéo-protection (toujours refusée par la majorité sortante): un audit sera réalisé par le référent sûreté de la police nationale pour valider un plan de vidéoprotection en associant les citoyens.
- **Déposer systématiquement plainte** en cas de dégradations ou vols de biens municipaux et d'agressions d'agents communaux. Convoquer les auteurs d'incivilités et de petite délinquance

- devant le maire ou son représentant pour un rappel à l'ordre. Nous demanderons au Procureur un travail d'intérêt général au profit de la commune.
- Tréer une cellule citoyenneté et tranquillité publique rassemblant des habitants, des élus, le parquet, la police nationale, les bailleurs sociaux, conseils de quartier etc...: instance de concertation pour identifier les problèmes et y apporter des réponses.
- Développer une culture de la prévention de la délinquance (ex : faire baisser les cambriolages par des conseils pratiques). Travailler avec un éducateur / médiateur de rue.
- Mieux accompagner les victimes : groupes de parole. Création d'un projet d'accompagnement pour mineurs. Faire intervenir des professionnels pour aider les Buxerollois en demande de solution pour les questions de droits des familles, des femmes, des enfants sur un volet de protection.
- Améliorer et favoriser le rapprochement et le dialogue entre la police, les élus et les habitants. Généralisation du dispositif « Voisins vigilants » ou « participation citoyenne » avec une communication municipale adaptée.

Finances : mieux piloter et accompagner le développement de la commune

Synthèse de la situation financière de la commune

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La baisse des dotations était prévisible mais elle n'a pas été anticipée par la majorité actuelle. Elle a été compensée par une augmentation des impôts en 2015: taxe d'habitation et taxe foncière. Pas de vision à moyen et long terme des effets de la suppression de la taxe d'habitation sur les finances de la commune.

BUDGET

Nos capacités financières sont faibles: nous n'avons que sept jours d'avance de trésorerie pour régler les charges courantes. Cette situation est très inconfortable dans gestion quotidienne de la commune. La dégradation régulière et inquiétante du fond de roulement * global ces dernières années (passant de 693 000 € en 2014 à 125 000 € en 2016) oblige la commune à utiliser des crédits temporaires pour faire face aux dépenses obligatoires.

* Termes communément utilisés qui désignent l'argent disponible pour couvrir les dépenses du quotidien.

PERSONNEL

Coût de l'absentéisme très important : 400 000 € par an (équivalent à environ 10 % des charges totales de personnel), révélateur d'un mal-

être des agents municipaux. Aucune mesure efficace pour y remédier. Par ailleurs, beaucoup de départs d'agents ces derniers temps.



Sources:
rapport de la
chambre régionale
des comptes – années
2012 à 2016 et données
2017 – 2018 de la
Direction Générale
des Collectivités



CONTRÔLE INTERNE

Peu de procédures et d'outils de pilotage ont été mis en place.

EMPRUNTS

En 2018 : le remboursement en capital de la dette s'est élevé à 1 164 046 € (représentant environ 1/3 du budget d'investissement).

La commune a de moins en moins de marges de manceuvre pour financer ses investissements. Notre situation financière est globalement fragile.

La capacité de désendettement était en 2016 d'environ 9 ans pour Buxerolles. Moyenne des communes équivalentes : 4 ans (ratio villes moins de 10 000 habitants plus pertinent)

GRAND POITIERS

Très forte dépendance par rapport à Grand Poitiers. Avec le transfert des compétences, nous verserons à terme plus d'1 million d'euros par an à la communauté urbaine sans pouvoir décider de l'utilisation précise de ce budget.

Que dit le rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la commune ?

- Manque de pilotage du personnel et des finances de la commune,
- Capacité financière de plus en plus restreinte et insuffisante, qui freine les investissements et le développement de la commune,
- Nous sommes de plus en plus **dépendants vis-à-vis des autres collectivités et de l'État**,
- Manque d'anticipation, de projection et d'évaluation des projets déployés.

Nos propositions

Proposer des dispositifs innovants pour diversifier les sources de financements de la commune et lui permettre de poursuivre son développement, tout en conservant une fiscalité maitrisée et un endettement raisonnable.

Créer un fonds de dotation municipal pour accompagner le financement des projets d'intérêt général de la commune (halte aux aidants, conciergerie solidaire municipale...). Ce dispositif a été créé par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 pour faciliter le mécénat privé.

Notre objectif pour la période 2020 – 2026 est de recueillir 750 000 € de dons ou legs privés.

Un fonds de dotation est un organisme à but non lucratif, créé par une ou plusieurs personnes physiques ou morales, pour une durée déterminée ou indéterminée. Il permet aux particuliers et aux entreprises de faire des dons et des legs avec en contrepartie des réductions d'impôt.

>>> Exemples de fonds de dotation :

Fonds Alienor CHU de Poitiers: accompagnement financier de projets de recherche innovants. Ville de Bordeaux: soutien à des projets de lutte contre la précarité (+ d'infossur www.bordeauxmecenes.org).

En parallèle, nous développerons le financement participatif ou crowdfunding qui permet de recueillir des fonds en faisant appel à un grand nombre de personnes, par le biais de communautés en liane.

Améliorer le pilotage et trouver des marges de manœuvre

BUDGET

- Mieux suivre l'exécution du budget : plan de trésorerie, suivi des dépenses et des recettes.
- Dégager une trésorerie par une meilleure gestion et des choix plus pertinents afin de trouver des marges pour financer nos investissements.

SUBVENTIONS

- Créer une commission d'attribution composée d'élus et de citoyens qui examinera en détail chaque demande de subvention.
- Maintenir l'enveloppe annuelle de subventions.
- Exiger une transparence totale de l'utilisation des soutiens accordés.

CONTRÔLE

- Créer des guides de procédures et un contrôle interne pour faciliter le pilotage.
- Obtenir une certification de nos comptes pour donner de la crédibilité à la gestion de la commune auprès de nos partenaires financiers.
- Mettre en place une commission d'évaluation citoyenne présidée par un élu pour évaluer l'efficacité des politiques municipales et ne plus poursuivre indéfiniment ce qui ne fonctionne pas.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET PERSONNEL

- Maîtriser l'évolution des charges de personnel par la mise en place d'outils de suivi et une réorganisation du management.
- Bien analyser les causes profondes de l'absentéisme et redonner envie et confiance aux agents municipaux.
- Mettre en place des actions pour favoriser le bienêtre et la qualité de vie au travail.

EMPRUNTS

- Contracter les prêts exclusivement en Euro pour éviter des pertes liées aux variations monétaires (22 000 € perdus en 2018 pour un prêt en Franc Suisse).
- Trouver des sources de financement nouvelles : fonds européens, Etat, mécénat et création de partenariats publics / privés.

GRAND POITIERS

 Obtenir une renégociation des compensations versées à Grand Poitiers (plus d'1 million d'euros par an à terme).

Une urbanisation ambitieuse mais respectueuse de l'environnement

L'urbanisation de nos communes ne peut plus s'envisager comme il y a 5 ou 10 ans compte-tenu de l'urgence environnementale : nous devons arrêter de « bétonner » nos villes. C'est le sens du projet cohérent que nous vous proposons avec le souci de rester au-dessus des 10 165 habitants (dernier chiffre INSEE). Nous prenons aussi en compte dans notre réflexion le choix de certains propriétaires de grandes parcelles attenantes à leur logement de faire des constructions complémentaires.

- Maintenir la population totale actuelle au-dessus des 10 165 habitants avec 30 à 40 nouveaux logements par an pour assurer la stabilité financière de la commune avec une urbanisation respectueuse de l'environnement. Nous nous engageons à ce que tous les projets d'urbanisation fassent l'objet d'une concertation à chaque étape de décision.
- Urbaniser certaines zones de la ZAC du Pas-de-Saint-Jacques sans gêner le fonctionnement de la ferme. Nous souhaitons y favoriser le développement de logements bioclimatiques, qui utilisent au maximum les ressources de leur environnement, pour diminuer, voire supprimer leur consommation d'énergie.
- Privilégier la recherche de nouveaux espaces d'urbanisation et la densification des « dents creuses ». Plus de 100 logements envisageables entre 2020 et 2024 selon Grand Poitiers, chiffres officiels approuvés par la majorité sortante.
- Construire des logements sur le site de l'ancien Intermarché en travaillant avec le nouveau propriétaire.

- Etudier la possibilité d'urbaniser le parc de la carrière et le chantier abandonné rue du Planty. Rien ne l'empêche si cela ne nuit pas au fonctionnement et à l'entretien du bassin (réponse ministérielle du 06/11/2012 dans le respect de l'article R. 111-2 du code de l'urbanisme). Seules des études permettront d'en préciser les conditions. Le parc pour enfants à l'avant et l'espace vert à l'arrière seront mis en valeur et réaménagés. L'espace extérieur de la crèche sera agrandi. Il faut redonner vie à ce site à l'abandon proche du centreville et des transports collectifs facilitant les mobilités douces (ex : rétablir la liaison piétonnière entre la rue du Planty et la rue de l'Hôtel de Ville). Une résidence senior sur cet espace aurait du sens.
- Travailler l'attractivité de la commune et diminuer le temps de vacance des logements. Nous favoriserons les études de nouvelles formes d'habitat en soutenant les projets d'habitats groupés qui mutualisent certains équipements.
- Réaffirmer notre opposition aux projets d'urbanisation qui viseraient à rapprocher Buxerolles du quartier de Saint-Eloi. Il en est de même pour l'urbanisation envisagée par certains de la Grosse Borne. Maintenir cette zone en espace agricole dans le plan local d'urbanisme intercommunal.

- Refuser la concentration de logements sociaux. Nous nous engageons à respecter les obligations en matière de logements sociaux (loi : 20% taux actuel de la commune : 19%). Il n'est pas judicieux de prévoir de nouveaux programmes immobiliers avec des taux de logements sociaux à 30% ou 50% comme le veut le candidat du parti socialiste car cela ne favorise pas la mixité sociale. Des villes voisines sont sous les 10%. Il faut un rééquilibrage de l'habitat et de la solidarité à l'échelle de Grand Poitiers.
- Encourager la rénovation et l'isolation des logements sociaux existants.
- Étudier avec les bailleurs sociaux la possibilité de recruter des gardiens d'immeubles chargés de l'entretien des parties communes, des agents avec un rôle de médiateur et pouvant relever certaines infractions. Prévoir des logements d'urgence pour des personnes en grande difficulté (femmes battues, séparation...).

Une ville plus propre

Le premier devoir d'une Mairie est de veiller à la propreté des espaces publics. Il y a des dysfonctionnements dans notre commune sur ce sujet. Nous allons engager une politique volontariste pour y remédier.

- Revoir l'organisation de l'entretien et du nettoyage des espaces publics (voirie, trottoirs, espaces verts, haies, arbres, caniveaux, poubelles). Clarifier le rôle de la commune et de Grand Poitiers: qui fait quoi et à quelle fréquence? Un élu sera désigné pour s'assurer de la régularité des interventions. Nous porterons l'idée à Grand Poitiers de la création d'une équipe d'intervention rapide de nettoyage des espaces publics.
- Mettre à disposition des lieux de stockage des feuilles pour le compostage

- qui alimenteront le jardin bio (dépose possible directement au jardin).
- Organiser un partenariat avec une association d'insertion qui sillonnera la ville tous les deux mois pour ramasser les encombrants signalés par les propriétaires huit jours avant la date du passage.
- Sanctionner tous les dépôts sauvages constatés.
- Renforcer les lieux de collectes pour les déjections canines.



Voirie - trottoirs : poursuivre la rénovation de manière cohérente avec toujours le souci de la sécurité

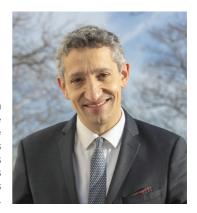
La commune rencontre de nombreux problèmes de voirie et de trottoirs. Des efforts ont été réalisés essentiellement sur la fin du mandat.

- Présenter dès le début du mandat sous forme de réunions publiques l'audit complet de la voirie et des trottoirs que nous avons réalisé rue par rue. Après consultation des habitants, nous présenterons à Grand Poitiers (compétent sur la voirie) un plan d'action pour les 6 prochaines années. L'objectif est d'augmenter le budget consacré à la voirie sur le prochain mandat pour poursuivre la modernisation du réseau. Il faut en finir avec les rénovations préélectorales de dernières minutes, parfois réalisées sans cohérence.
- Pour chaque opération de rénovation (voirie, trottoirs), la sécurité sera au cœur de nos priorités. Nous favoriserons les mobilités douces à pied ou à bicyclette. Quand la voirie le permettra, nous créerons des pistes cyclables séparées. Le stationnement fera aussi l'objet d'une attention particulière.
- Quelques exemples de quartiers ou axes prioritaires liste non exhaustive : cité des Amandiers, rue des Mimosas, de la Coulée, la Dinière, l'Orbras, axe bourg --> cœur de ville (rues du Planty, Camille Girault, avenue des Amandiers) ...
- Par souci de cohérence, terminer les travaux dans les secteurs où des programmes de rénovation de la voirie et des trottoirs n'ont pas été finalisés. Quelques exemples liste non exhaustive : voie Romaine, rue de la Fraternité, route de la Vallée...
- Sécuriser et / ou rénover certains axes à forte circulation. Quelques exemples liste non exhaustive : avenue de la Liberté, rue du Sentier, de la Vincenderie (retravailler le stationnement), Lessart, Clotet (expérimenter sur certains secteurs des feux se déclenchant en cas de vitesse excessive,

- ex: rue du Sentier)... Pour les questions de vitesse, nous ferons un point rue par rue pour nous adapter au mieux à vos attentes (aménagements pour « casser » la vitesse). Nous ne supprimerons pas les 30 km/h dans les rues quand cela se justifie pour des raisons de sécurité. S'assurer du respect des limitations de vitesse.
- Poursuivre l'enfouissement des réseaux : éclairage, électricité, téléphone et Internet et anticiper les besoins afin d'éviter de « recasser » plus tard des voies neuves. Améliorer la coordination des travaux entre les opérateurs.
- Terminer l'aménagement du cœur de ville : rénovation de la voirie et des trottoirs entre la Mairie et la place des Castors (pour la démolition des 3 maisons Castors, voulue par la majorité actuelle, il ne sera pas possible de revenir en arrière notamment car le permis de démolir a dèjà été accordé).
- Améliorer l'éclairage public. L'éclairage de nuit sera maintenu pour répondre aux nombreuses attentes formulées. Généraliser l'éclairage basse consommation à LED. S'assurer que tous les habitants aient bien accès à la fibre.
- Revoir la signalétique municipale pour faciliter la traversée de la ville. Identifier et baliser les chemins de la commune favorisant les déplacements à pied et / ou à bicyclette.
- Soutenir l'aménagement des espaces publics des bords du Clain pour faciliter les promenades à pied ou en bicyclette et développer des espaces conviviaux.
- Mettre en valeur la cité des Castors en continuant la rénovation des placettes et en balisant un circuit piétonnier.

Grand Poitiers : Buxerolles doit peser dans la communauté urbaine

Il me semble indispensable de vous livrer **ma vision de Grand Poitiers** en mettant l'accent sur la place majeure que doit y avoir Buxerolles. La communauté urbaine de Grand Poitiers qui regroupe 40 communes est aujourd'hui une réalité avec ses forces et ses faiblesses. Elle gère bon nombre de compétences qui rythment notre quotidien (voirie, ramassage des ordures, gestion des équipements communautaires...).



La commune doit rester naturellement la porte d'entrée vers la communauté urbaine. Le Maire, en tant que Vice-Président, doit en être le principal ambassadeur. Je ne veux plus entendre quand un problème se pose ... « il faut voir avec Grand Poitiers »... Grand Poitiers, à Buxerolles, c'est le Maire et les autres élus y représentant notre commune. Vos liens avec Grand Poitiers doivent être plus simples et plus fluides. J'y mettrai mon cœur et mon énergie pour que cela devienne une réalité.

Je suis le seul candidat tête de liste pour ces élections municipales à être conseiller communautaire depuis 2014. Je connais parfaitement le fonctionnement de Grand Poitiers. C'est un atout pour faire peser Buxerolles dans la communauté urbaine. Je serai un vice-Président de Grand Poitiers loyal et constructif avec les autres communes, dont Poitiers, mais aussi exigeant sur la qualité du service rendu aux Buxerollois.

En devenant une ville durable - solidaire - apaisée avec des projets structurants et ambitieux, et grâce à mon action volontaire et déterminée, et celle de mon équipe, **Buxerolles comptera davantage dans Grand Poitiers**.

Nos principaux engagements:

- Faire des propositions afin d'améliorer le fonctionnement de Grand Poitiers,
- ☑ Renforcer la réactivité des services de Grand Poitiers pour répondre à vos besoins,
- Faciliter l'accès aux installations de Grand Poitiers (salles, équipements sportifs ...),
- ☑ Présenter un bilan d'activités de l'action des élus représentant Buxerolles à Grand Poitiers avec une réunion publique annuelle,
- ☑ Négocier une augmentation du budget voirie pour continuer à moderniser notre réseau,
- Poursuivre la rénovation des réseaux d'assainissement,
- Améliorer les dessertes de bus Vitalis.
- ☑ Créer une pépinière d'entreprises ou un espace de co-working.

Dans notre projet, d'autres propositions sont formulées concernant des compétences de Grand Poitiers (culture, développement durable, assainissement, ...).

Gérald BLANCHARD

Nos engagements des 100 premiers jours

- ☑ Démarrer le **projet de potager Bio** pour les écoles,
- ☑ Relayer une campagne nationale de **prévention santé**,
- ☑ Organiser une grande collecte citoyenne des déchets,
- ☑ Créer un pôle de « tranquillité publique » sous la responsabilité directe du maire et d'un adjoint avec plusieurs élus,
- ☑ Lancer le **recrutement d'un policier municipal** supplémentaire (avec les crédits dégagés par le départ du directeur de cabinet) et l'**audit de vidéo-protection**,
- ☑ Déposer systématiquement plainte en cas de dégradations ou de vols de biens municipaux et d'agressions d'agents communaux,
- ☑ Améliorer le suivi de vos demandes par un élu référent désigné (ex: lampadaire cassé...),
- ☑ Sanctionner tous les dépôts sauvages constatés,
- ☑ Ouvrir une fois par mois la Mairie le samedi matin sur rendez-vous.
- ✓ Mettre en place des dispositifs Allo Mairie (numéro gratuit pour signaler un dysfonctionnement) et actu SMS Buxerolles pour vous informer de l'actualité municipale en temps réel par textos,
- ☑ Limiter la consommation de papier en dotant les élus de tablettes pour les commissions et les conseils municipaux (achats groupés avec les indemnités d'élus),
- ✓ Ouvrir l'accès de la place des Castors aux voitures et y installer le marché du jeudi,
- ☑ Créer un agenda municipal partagé pour une meilleure coordination des évènements,
- ✓ Organiser la **fête de la musique** dans la commune en juin 2020,
- ☑ Développer pour juillet et août 2020 un programme d'animations culturelles et sportives,
- ☑ Rencontrer les enseignants, les parents d'élèves, les professionnelles de la petite enfance, les associations, les acteurs économiques et les agents de la commune,
- ☑ Rencontrer les bailleurs sociaux afin de faire l'état des lieux pour améliorer la qualité des logements et retravailler les conditions d'attribution,
- ☑ **Réduire les coûts de distribution du journal municipal** qui sera réalisée par les élus.

RENDEZ-VOUS POUR MIEUX CONNAÎTRE NOTRE PROJET ET ÉCHANGER AVEC GÉRALD BLANCHARD ET SA LISTE :

Grande réunion publique lundi 9 mars à 20h00

salle des Castors

